



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Avec son UMR, la recherche guyanaise s'unifie



Photo Ronan Liétar

L'Inserm a officialisé cette semaine la création de l'unité mixte de recherche Santé des populations en Amazonie. Elle regroupera environ 45 chercheurs du CHU de Guyane, de l'Institut Pasteur et de l'Université de Guyane. Le Pr Mathieu Nacher est nommé directeur. En fédérant les chercheurs autour de quatre axes de recherche, l'objectif est de rendre « visible et lisible » la recherche, déjà dynamique sur le territoire.

Centre Hospitalier de Cayenne, centre d'investigation clinique, Institut Pasteur, Université de Guyane, mais aussi Institut de recherche pour le développement... Sur le territoire, la recherche en santé est portée par de nombreuses structures. Ce faisant, elle est morcelée et « manque de visibilité et de lisibilité », souligne régulièrement le Pr Mathieu Nacher, chef de service du Département Recherche Innovation Santé Publique à l'hôpital de Cayenne. Dans son rapport sur le renforcement de l'offre de soins en Guyane, souvent rebaptisé « rapport CHU », l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) soulignait ses forces et faiblesses :

- Une recherche en Guyane « très présente et fortement marquée par la thématique de la biodiversité » ;

- Une recherche médicale « d'ores et déjà active en Guyane » ;
- Une recherche médicale clinique « encore à conforter dans la perspective d'un futur CHU » ;
- La nécessité de « mutualiser les efforts pour rendre plus visible la recherche médicale en Guyane ».

En début de semaine, l'Inserm a annoncé la création d'une unité ad hoc au Pr Nacher, qu'elle a nommé directeur. Intitulée « Santé des populations en Amazonie », cette unité est autorisée jusqu'à fin 2027. Elle devrait alors faire l'objet d'une évaluation avant son éventuelle transformation en UMR de plein exercice.

« Constituer une Team Guyane »

Cette UMR fédère environ quarante-cinq chercheurs répartis entre le CHU de Guyane, l'Institut Pasteur et l'Université de Guyane. A eux tous, ils publient environ 170 articles par an dans des revues scientifiques. Ces trois structures constituent également les tutelles de l'UMR, au côté de l'Inserm. « Avec l'UMR, nous gagnons en lisibilité, se réjouit le Pr Nacher. Actuellement, nous sommes fragmentés. Avec l'UMR, nous constituons une « Team Guyane ». L'UMR s'appelle « Santé des populations en Amazonie ». Notre bâtiment enseignement recherche s'appelle « Institut Santé des populations en Amazonie ». A l'Université de Guyane, la commission ad hoc s'appelle « Santé des populations en Amazonie ». Nous envisageons de créer un Living Lab (laboratoire vivant) qui s'appellera « Santé des populations en Amazonie ». Nous continuons de travailler sur nos sujets de recherche, mais nous sommes désormais dans la même équipe. »



Photo Ronan Liétar

Quatre axes de recherche et des sujets très concrets



Cette UMR animera la recherche autour de quatre axes :

- Pathologies infectieuses et tropicales ;
- Pathologies chroniques en Amazonie (cardiologie et pathologies neurovasculaires, santé mentale, facteurs de risque, HTA, diabète, obésité, cancers...) ;
- Santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant ;

- Culture, société et santé (inégalités sociales de santé, médiation en santé, soins primaires, représentations de la santé, comportements de santé, pharmacopée traditionnelle).

Parmi les projets de recherche déjà en œuvre, les promoteurs de l'UMR citent :

- Le paludisme avec les projets Malakit et Curema, ([Lire cet article de la Lettre Recherche](#)) ainsi que la surveillance de la résistance à l'artémisinine ;
- L'étude de la transmission vectorielle de pathogènes d'importance locale ou générale ainsi que le développement de méthodes et produits alternatifs aux insecticides ([méthodes Wolbachia, lire la Lettre pro du 5 novembre](#)) ;
- La tuberculose avec l'étude de la diversité des souches de Mycobacterium tuberculosis et d'autres mycobactéries non tuberculeuses ;
- La virologie avec l'identification de nouveaux virus- et l'étude des relations environnement/hôtes/micro-organismes...
- La poursuite des travaux sur l'histoplasmosse ([lire la Lettre pro du 26 décembre 2023](#)) ;
- Le VIH avec la cohorte hospitalière, le projet Parcours d'Haïti ([lire la Lettre pro du 18 octobre](#)) et les enquêtes sur la sexualité ;
- La lèpre et notamment l'étude de la transmission par les tatous ([lire cet article de la Lettre Recherche](#)) ;
- Le diabète et la cohorte Codiam regroupant 1 185 patients diabétiques ([lire la Lettre pro du 9 février 2022](#)) ;
- L'hypertension artérielle et le projet Depiprec consistant à faire dépister l'hypertension par des relais communautaires au plus près domicile, afin de réduire l'incidence des AVC ([lire cet article de la Lettre Recherche](#)) ;
- Les cancers avec son registre ([lire cet article de la Lettre Recherche](#)) ;
- Les grossesses et la pédiatrie avec les projets sur les infections pendant la grossesse, le registre informatisé des issues de grossesse, les travaux sur la prématurité, la prééclampsie et l'éclampsie ([lire cet article de la Lettre Recherche](#)), l'insécurité alimentaire ([lire la Lettre pro du 12 novembre](#)), l'impact des métaux lourds et l'impact des inégalités sociales de santé.

EN BREF

♦ Quatre axes pour la feuille de route sur la périnatalité



Nadine Trabelsi a présenté hier les conclusions de sa mission d'appui dans la structuration d'un parcours d'accompagnement à la périnatalité en Guyane ([lire la Lettre pro du 15 novembre](#)). Celle-ci aboutira à la définition d'une feuille de route régionale « couple – mères – enfants), en cours de finalisation par l'ARS. Le document s'articulera autour de quatre axes stratégiques pour un parcours périnatal adapté :

- Renforcement de l'offre de soins et de la qualité des prises en charge ;
- Coordination et structuration des acteurs périnataux ;
- Amélioration de l'accompagnement parental ;
- Communication vers la population et les professionnels de la périnatalité.

Il doit ainsi répondre à quatre enjeux majeurs :

- Un taux de mortalité élevé, 2,6 fois supérieur à l'Hexagone ;
- Les inégalités d'accès aux soins ;
- La forte précarité et les barrières culturelles ;
- Le déficit de coordination entre établissements hospitaliers, professionnels de santé libéraux et service de la protection maternelle et infantile (PMI).

La feuille de route fixera plusieurs objectifs pour les trois années à venir tels le suivi des enfants vulnérable, les transferts urgents, le traitement des événements indésirables graves, la recherche, la coordination des parcours adolescentes et grossesses, la bientraitance, le parcours physiologie obstétrical, la santé mentale pendant et après la grossesse, et la réduction de la mortalité infantile et périnatale.

Pour Laurent Bien, ce travail est « emblématique de ce que nous voulons développer sur un maximum de parcours ». Le directeur général de l'ARS salue « la logique de coordination » et souligne la nécessité de prioriser « les projets structurants : structurer les parcours et impulser la culture de qualité et de sécurité des prises en charge ».

♦ Appel à candidatures pour le Coress



Les Comités de coordination régionale en santé sexuelle (Coress, ex-Corevih) ont été créés par [décret du 3 juillet 2024](#). La Stratégie nationale en santé sexuelle cible particulièrement les enjeux en lien avec l'épidémie du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), des autres infections sexuellement transmissibles (IST) et des hépatites virales, mais aussi les disparités en matière d'accès

aux soins, à la contraception, l'éducation à la vie affective et sexuelle et le développement d'actions en lien avec la promotion de la santé sexuelle (notamment en milieu scolaire).

L'Agence régionale de santé lance un appel à candidatures pour rejoindre le Coress Guyane. Le comité est composé de 30 à 40 membres (ainsi que de suppléants), issus de différents métiers ou structures. Nommés par le directeur général de l'ARS en veillant à l'équilibre géographique, thématique, et d'appartenance institutionnelle, les membres du Coress se répartissent dans les collèges suivants :

- Des représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé
- Des représentants des institutions et des organisations, notamment des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux, intervenant dans le champ de la santé sexuelle
- Des représentants des malades et des usagers du système de santé (associations agréées en tant que représentantes des usagers)
- Des personnalités qualifiées en santé sexuelle.

Les candidatures sont ouvertes aux membres du précédent Corevih ainsi qu'à de nouveaux membres, pour apporter de nouvelles compétences en lien avec l'extension des missions du Coress. Les membres proposés devront justifier de compétences ou d'une expérience avérée dans le champ de la santé sexuelle ou auprès des publics ciblés par la stratégie nationale santé sexuelle.

Les candidatures seront à adresser par courrier électronique à ars-guyane-prevention@ars.sante.fr, avant le 14 mars. Le formulaire de candidature est à télécharger sur le [site internet de l'ARS Guyane](#). Les élections des membres du bureau, du président et du vice-président auront lieu le 27 mars à l'Institut santé des populations en Amazonie (Isipa), à Cayenne, le 27 mars.

◆ Nouvelle adresse électronique pour l'Ordre des médecins

Le conseil départemental de l'Ordre des médecins s'est doté d'une nouvelle adresse électronique. Il peut être contacté à cd.973@ordre.medecin.fr.

◆ Bourses postdoctorales : il est encore possible de candidater



L'ARS a lancé, en 2024, un appel à projets de recherche permettant le financement de contrats postdoctoraux sur des sujets de santé prioritaires pour le territoire, en partenariat avec l'Université de Guyane. Cinq bourses postdoctorales seront financées par an. Il est encore possible de candidater. Le cahier des charges et le formulaire de candidature sont disponibles sur le [site internet de l'Université de Guyane](#).

Ces bourses sont proposées dans le cadre de l'appel à projets « Guyane Santé 2030 ». Ce programme vise à financer des bourses postdoctorales pour des projets de recherche prioritaires, répondant aux besoins spécifiques du territoire. Au cœur de ce dispositif : le soutien à la formation de jeunes chercheurs, qu'ils soient déjà installés en Guyane ou qu'ils souhaitent s'y établir. Les bourses proposées, d'une durée de douze à trente-six mois, permettront aux chercheurs de mener des projets ambitieux en collaboration avec des unités de recherche locales et internationales.

Les thématiques de recherche sont en adéquation avec les priorités de santé du territoire, telles que définies par le Projet régional de santé et le projet médical préfigurateur du futur CHU. Parmi elles : les maladies infectieuses et tropicales, la résistance aux antimicrobiens, les maladies chroniques (cardiovasculaires, neurovasculaires, diabète, etc.), ainsi que la santé de la mère, de l'enfant et du nouveau-né. D'autres sujets comme la réduction des inégalités de santé, la santé mentale et la pharmacopée traditionnelle seront également explorés.

◆ Recensement des défibrillateurs à Cayenne

Dans le cadre d'un mémoire pour le DU d'initiation à la médecine d'urgence sur la prise en charge précoce de l'arrêt cardio-respiratoire, Pauline Desprez et Ines Hamiche, infirmières des urgences – Samu de Cayenne, souhaitent recenser les défibrillateurs (DEA/DSA voire défibrillateur manuel) présents dans l'Île-de-Cayenne. Le recensement concerne tous les établissements recevant du



public (ERP). L'objectif est d'établir un outil précisant sa localisation exacte ainsi que sa fonctionnalité pour une orientation rapide des témoins d'ACR vers un DAE à proximité des victimes.

Les professionnels de santé exerçant en cabinet, clinique, pharmacie ou autres locaux à Cayenne sont invités à leur transmettre les informations suivantes par courrier électronique à pauline.desprez@ch-cayenne.fr ou via ce [lien](#) : nom, adresse, présence ou non d'un défibrillateur, état de fonctionnement.

◆ Derniers jours pour répondre au questionnaire sur les services du Creai



Le Centre régional d'études, d'actions et d'informations (Creai) en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (handicap, grand âge, précarité, protection de l'enfance) diffuse un [questionnaire](#) afin de déterminer les actions qu'il doit mettre en place pour le territoire. En Guyane, il est chargé des trois missions suivantes :

1. Observer : mettre à disposition un socle de connaissances sur le secteur médico-social et l'offre d'accompagnement en Guyane, notamment via le site HandiDonnées ;
2. Former et conseiller les professionnels du médico-social, les personnes accompagnées, les institutions ;
3. Animer : mettre en place des espaces d'échanges entre professionnels et personnes accompagnées.

Cette enquête a pour objectif d'orienter les actions qui seront mises en place par le CREAI Guyane dans les années à venir afin qu'ils adhèrent totalement aux besoins des professionnels.

◆ Prochaines formations avec Eduprat



Eduprat propose cinq séances de formation du 13 au 16 mai, dans le cadre du DPC.

- Le 13 mai : Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool, avec le Dr Marjorie Garma, de 19h30 à 22h30 au Royal Amazonia, à Cayenne.
- Le 13 mai : Les 1 000 premiers jours de l'enfant, avec le Dr Anna Auguste, de 19h30 à 22h30, au Royal Amazonia, à Cayenne.
- Le 14 mai : Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool, avec le Dr Marjorie Garma, de 19h30 à 22h30 au Mercure, à Kourou.
- Le 15 mai : Choix d'une méthode contraceptive, une décision partagée, avec le Dr Nadia Thomas, à 12 heures au Royal Amazonia, à Cayenne.
- Le 16 mai : La dermatoscopie dans le dépistage des cancers cutanés en médecine générale, avec le Dr Julie Dufour-Bauza, au Royal Amazonia, à Cayenne.

[Inscriptions sur le site de l'agence du DPC.](#)

◆ Awono la'a Yana présente ses vœux



Awono La'a Yana, association de patients et proches de patients atteints de cancer, a organisé sa cérémonie des vœux, samedi dernier à Rémire-Montjoly.

Une centaine de personnes se sont retrouvées pour discuter des projets de l'année 2025, autour de la présidente Catherine Fataccy.

Des fleurs et des cadeaux ont été remis aux participants.

E-Santé

Séjour numérique et Mon espace santé : lancement de la vague 2 pour l'imagerie médicale et la médecine de ville

Le Séjour numérique a pour ambition de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé avec le patient et entre professionnels grâce à Mon espace santé. Une première vague de mises à jour logicielles a permis à une large majorité d'établissements et de professionnels de santé d'envoyer automatiquement les documents de santé utiles aux patients dans Mon espace santé.

Deux arrêtés, publiés hier au Journal officiel, détaillent les programmes de financement de la passerelle d'images médicales DRIMbox et des systèmes d'information en radiologie. **Pour l'imagerie médicale**, les mises à jour logicielles portent sur :

- D'une part les logiciels de partage des images médicales (dispositif vague 2 DRIMbox), dans le cadre de la création d'un réseau national de partage fluide et sécurisé des images médicales, inédit à cette échelle, entre professionnels et avec les patients. Cela permettra notamment d'éviter de refaire des examens redondants et d'accompagner les programmes de dépistage comme celui du cancer du sein.
- D'autre part les systèmes d'information radiologiques (dispositif vague 2 RIS), qui permettront aux professionnels de consulter simplement l'historique médical de leurs patients disponible dans Mon espace santé, d'améliorer l'intégration des documents reçus par la messagerie sécurisée MSSanté, et de renforcer la sécurité du logiciel.

Ces dispositifs s'adressent à tous les établissements de santé et structures de ville ayant une activité de radiologie ou de médecine nucléaire, qu'ils aient ou non bénéficié de la vague 1 du Ségur.

Pour la médecine de ville, l'arrêté sera publié dans les prochaines semaines. L'objectif principal de la vague 2 est d'améliorer l'accès des médecins de ville aux documents et informations disponibles sur Mon espace santé ainsi qu'à ceux reçus via la messagerie sécurisée de santé (MSSanté). Cette vague 2 permettra :

- De consulter très simplement l'historique médical du patient disponible dans Mon espace santé, directement depuis le logiciel qu'ils utilisent au quotidien ;
- D'envoyer sans effort vers Mon espace santé les documents de santé les plus courants, en élargissant le périmètre déjà couvert par la vague 1 comme les données clés du carnet de santé de l'enfant (mesures et comptes-rendus), ou les notes de vaccination alimentant directement le carnet de vaccination numérique de Mon espace santé ;
- De traiter et exploiter efficacement dans leur logiciel les messages et documents reçus par la messagerie sécurisée MSSanté ;
- D'accélérer le déploiement de l'ordonnance numérique.

Concernant les structures d'exercice coordonné, le référencement vague 2 permettra également à la solution de bénéficier du label e-santé déjà en place. L'arrêté fixant les exigences applicables aux éditeurs de logiciels de médecine de ville sera publié dans les prochaines semaines, et sera ouvert à l'ensemble des médecins de ville, des maisons de santé pluriprofessionnelles et des centres de santé médicaux et polyvalents, qu'ils aient ou non bénéficié de la vague 1.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Lancement du 4e plan national consacré aux maladies rares



Mardi, les ministres Catherine Vautrin, Yannick Neuder, Philippe Baptiste et Marc Ferracci ont annoncé le lancement du **4e Plan national maladies rares (PNMR4)** pour poursuivre résolument l'amélioration de la prise en charge des personnes atteintes et de leur entourage, accélérer la recherche et le développement de nouveaux traitements et stimuler l'innovation industrielle. Autour de 3 piliers (soin, recherche et industrie), de 4 axes et de 26 objectifs, ce nouveau plan met l'accent sur une offre de soins renforcée sur l'ensemble du territoire et sur une collaboration européenne plus forte.

Parce que les maladies rares concernent environ 7 000 pathologies différentes et touchent plus de 3 millions de personnes dans notre pays, la France a mis en place 3 plans nationaux successifs, consolidant ainsi son rôle de leader dans ce domaine. Dans ce quatrième plan :

- Le 1er axe du PNMR4 se concentre sur l'amélioration de l'accès aux soins dans les centres experts, la coordination entre les structures hospitalières et les soins de ville, ainsi que l'optimisation du parcours de santé des patients. Il inclut des mesures pour renforcer l'éducation thérapeutique des patients, améliorer les périodes de transition – adolescence, vieillissement, grossesse – et mobilise les outils numériques pour soutenir la coordination des soins.
- Par son 2e axe, le PNMR4 renforce les observatoires du diagnostic et l'intégration de nouvelles méthodes diagnostiques, notamment en génétique. A ce titre, le plan soutient également la fœtopathologie, le développement du dépistage anténatal et néonatal, l'accélération des procédures diagnostiques et la formation des professionnels de santé dans ce domaine.

- Son 3e axe vise prioritairement à structurer la recherche thérapeutique, à encourager le repositionnement de médicaments existants et à organiser la collecte de données en vie réelle pour mieux évaluer l'efficacité des traitements. Il prévoit le renforcement des biobanques, l'optimisation des systèmes d'information et le développement de l'intelligence artificielle pour mieux exploiter les données. Le programme France 2030 viendra renforcer ces efforts en soutenant notamment le développement de biotechnologies de pointe ou encore de la médecine de précision.
- Avec le 4e axe du plan, une approche européenne est déployée pour favoriser leur partage et leur valorisation au niveau européen avec l'action conjointe JARDIN lancée en février 2024 pour amplifier le partage des données de santé entre les centres maladies rares.

Dans [un communiqué](#), Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, souligne qu'« avec ce quatrième plan, nous continuons d'agir sans relâche pour que chaque patient, chaque famille, puisse bénéficier d'un diagnostic rapide, d'une prise en charge adaptée et d'un accès aux traitements. Nous avons dégagé une enveloppe de près de 36 millions d'euros de crédits nouveaux pour le fonctionnement des centres de référence maladies rares. Avec le PNMR4, nous labellisons 132 nouveaux centres de référence maladies rares, soit une augmentation de 28 %. Avec désormais 603 centres experts, la France se positionne comme un leader de cette politique de santé publique au niveau européen. C'est le fruit d'une large concertation avec les associations de patients, les professionnels de santé, les chercheurs et les industriels. »

Offres d'emploi



- Le réseau Périnat recrute son **réfèrent Parcours grossesses adolescentes** pour le territoire de la CACL (CDD ou CDI, temps plein, à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le groupe Rainbow Santé recrute un **cadre rééducateur** (CDI, temps plein) au sein de la clinique Canopée. [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le Contrôle médical Guyane recrute son **réfèrent des organisations coordonnées** (CDI, trente-six heures). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

► **Les Rendez-vous de l'endométriase** : « Les bienfaits des méthodes complémentaires », de 17h30 à 20 heures, à la Domus Medica, à Cayenne. Animé par Thierry Polony, coach sportif, Loraina Nepos, professeure de yoga, et Stéphanie Sainte-Foi, neurotraîneur. Venir dans une tenue confortable pour participer aux exercices. [S'inscrire.](#)

Demain

► **Fo zot savé**, présenté par Fabien Sublet, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Dimanche 9 mars

► **Marche solidaire** organisée par la Plateforme de coordination des maladies rares en Guyane (Comarg) à l'occasion de la Journée internationale des maladies rares. Départ à 7h30 de la caserne des sapeurs-pompiers de Cayenne. Arrivée au pôle femme-enfant de l'hôpital de Cayenne.

Du 10 au 12 mars

► **Mars bleu**. Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal, de 9 heures à 13 heures, au CHK.

Du 11 au 14 mars

► **Journées** guyanaises de dermatologie infectieuse et tropicale, à l'Institut santé des populations en Amazonie (Ispa), au CHC. Inscriptions : yanaderm@outlook.fr.

Mercredi 12 mars

► **Semaine du rein**. Sensibilisation aux marchés de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni, de 7 heures à 14 heures, ainsi que de 9 heures à 16 heures à Montjoly 2, Carrefour Matoury, Carrefour Saint-Laurent, Leader Price Kourou, Super U Kourou et Super U Saint-Laurent.

Jeudi 13 mars

► **Séminaire** Antilles-Guyane du "Prélèvement et Greffe", de 14 heures à 20h30, au Royal Amazonia, à Cayenne.

- de 14 heures à 15h30, présentation des œuvres des collégiens ;

- de 15h30 à 16h30, mot d'accueil et remise des prix ;
- de 16h30 à 18 heures, inauguration du mémorial du don d'organe, au CHC ;
- de 17h45 à 20h30, animation musicale, présentation des villes ambassadrices, témoignage.

S'inscrire. <https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/b9e1ef2d-476e-413b-a07d-829053de905f/select>

► **EPU** « L'endométrieuse, quoi de neuf en 2025 », organisé par la Quinzaine obstétricale et animé par le Pr Louis Marcellin, chirurgien gynécologue (hôpital Cochin – Port Royal), et le Pr Pietro Santulli, responsable de l'unité de médecine reproductive (hôpital Cochin – Port Royal), de 18 heures à 20 heures à l'Amazonia, à Cayenne.

S'inscrire. <https://www.helloasso.com/associations/quinzaine-obstericale/evenements/epu>

Vendredi 14 mars

► **Séminaire** Antilles-Guyane du "Prélèvement et Greffe", de 8h30 à 17 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne.

- De 9 heures à 10h30, mot d'accueil et état des lieux de l'activité dans les DFA ;
- De 11 heures à 12 heures, présentations de travaux ;
- De 13 heures à 14h30, présentation d'associations ;
- De 13h30 à 15 heures, présentation du parcours de greffe ;
- De 15h30 à 17 heures, travaux scientifiques et conclusions.

S'inscrire. <https://doodle.com/sign-up-sheet/participate/b9e1ef2d-476e-413b-a07d-829053de905f/select>

► **Présentation** d'outils techniques d'intervention sur la santé mentale, organisée par Guyane promotion santé (GPS), à Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire.](#)

Samedi 15 mars

► **Semaine du rein.** Dépistage de 9 heures à 16 heures à Montjoly 2, Carrefour Saint-Laurent, Family Plaza, Hyper U Cayenne et Leader Price Kourou.

Dimanche 16 mars

► **Assemblée générale** de la CPTS, à la Ferme Zulémaro, à Kourou.

- [S'inscrire à l'assemblée générale.](#)
- [S'inscrire à l'assemblée générale et Journée des soignants.](#)

Jeudi 20 mars

► **Soirée d'information sur l'endométrieuse**, organisée par la CPTS. Détails et inscriptions à venir.

Vendredi 21 mars

► **Séminaire** de Guyane promotion santé, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Jeudi 27 mars

► **Soirée d'information** sur la prise en charge du patient âgé, organisé par la Maia et la CPTS, avec le Dr Brieg Couzigou, médecin de l'unité mobile gériatrique, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription obligatoire.](#)

Samedi 29 mars

► **Permanence** des orthophonistes au pôle culturel de Kourou, de 8 heures à 12 heures, pour les familles s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans.

Mercredi 2 avril

► **Afterwork de la CPTS**, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Ateliers sophrologie et yoga. Inscriptions à venir.

Jeudi 3 avril

► **Colloque** d'Onco Guyane sur le thème « Lien ville-hôpital, la prise en charge du patient atteint de cancer de l'hôpital à son domicile », de 8 heures à 17h30, au cinéma Agora, à Matoury.

Jeudi 8 avril

► **Soirée d'information** sur les troubles dys et leurs comorbidités, organisé par le groupe de travail sur la santé des jeunes de la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Mercredi 16 et jeudi 17 avril

► **Journées** des travaux scientifiques des soignants - Nos soignants ont du talent, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr



MARS BLEU

CHU
- GUYANE -
Kourou

**Organise 3 matinées de sensibilisation
au dépistage du cancer colorectal**

le 10, 11 et 12 MARS 2025 de 9h00 à 13h00

Venez nombreux découvrir les animations sur nos stands:

- Quiz et informations sur la prévention et la sensibilisation
- Ateliers de soins esthétiques
- Informations sur la lutte contre le cancer colorectal
- Présentation d'un CÔLON TOUR
- Mini conférence, le 11 mars 2025
"Patio du service de la PASS de 10h00 à 11h00"
avec le Dr LARISSA TANGAN
Médecin Hépatogastro-entérologue

Ensemble, défions la maladie.

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)